

Cazaubon : Des nouveaux aménagements sont envisagés.



Cazaubon : Des nouveaux aménagements sont envisagés.

Les subventions

Lors du dernier conseil municipal du lundi 27 février, le maire Jean-Michel Augré a rappelé la convention passée entre l'Armagnac aviron club, la commune et le Conseil départemental du Gers qui concerne la pratique de l'aviron en milieu scolaire dans le cadre des heures d'éducation physique, des activités de l'association sportive et de la section sportive de l'établissement. Le collège a sollicité pour l'année 2016-2017, sous forme de subvention une aide complémentaire de 1 600 euros pour le transport. Les élus ont adopté à l'unanimité cette subvention, ainsi que la subvention de 2 500 euros à l'Utepsiaa.

Les grands travaux envisagés

Le maire a ensuite présenté la première tranche de l'aménagement des espaces publics de Barbotan les Thermes, ainsi l'aménagement de la base de loisirs de l'Uby, et les plans de financement :

« Les diverses réunions avec le groupement Weyland /Maddin /Otce, ont permis d'affiner cette première tranche de travaux qui comprendrait : L'aménagement du parking de la maison du tourisme et du thermalisme à l'arrière (à l'arrêt des bus), l'aménagement du haut de la place Armagnac, la démolition et la réalisation de nouveaux sanitaires, la mise en place d'un nouveau sens de circulation, les honoraires MOE, SPS, géomètre, bureau de contrôle, diagnostics amiante, réseaux. Le coût estimatif de cette première tranche de travaux est estimé à 1 075 885 euros HT. Outre les demandes de subventions à l'État : FSIPL et DETR, une subvention auprès du Conseil départemental du Gers pourrait être sollicitée. »

Si toutes les subventions sont accordées, il resterait sur les ressources propres du budget par autofinancement 334 148 euros.

Les travaux d'aménagement de la Base de Loisirs de L'uby seront réalisés eux aussi en plusieurs tranches.

La première tranche concerne la dépose et repose des aires de jeux classiques, réaménagement du parcours. L'aire de jeux complémentaire avec structure mixte parcours aventure/toboggan et structure bateau échoué. À proximité de la piscine des jeux d'eau (génie civil, terrassement, dalle béton et local technique), jeux d'eau-fontainerie. Il est encore prévu un cheminement piéton accessibilité handicapés entre la zone de jeux enfants et la zone de jeux d'eau, une barrière en bois à la piscine, ombrage zen et un local pédalo, ainsi que l'aménagement du terrain de beach volley (4 800M2), du mobilier zone zen (banc béton bois) et signalétique, évidemment la plantation d'arbres... : « Avec les honoraires MOE, SPS, géomètre, bureau de contrôle, le coût estimatif de cette première tranche de travaux est estimé à 500 000 euros HT. Outre les demandes de subventions à l'État : FSIPL et DETR, une subvention auprès du Conseil Régional Occitanie pourrait être sollicitée. »

Si toutes les subventions étaient accordées, il resterait sur les ressources propres du budget par autofinancement 125 000 euros.

Les élus ont voté à l'unanimité scs propositions. Le maire est évidemment autorisé à demander toutes les subventions présentées dans les plans de financement.

Le journal du Gers recherche correspondant sur Eauze et alentours
contact e-mail : mh@lejournaldugers.fr ou 06 52 00 34 79